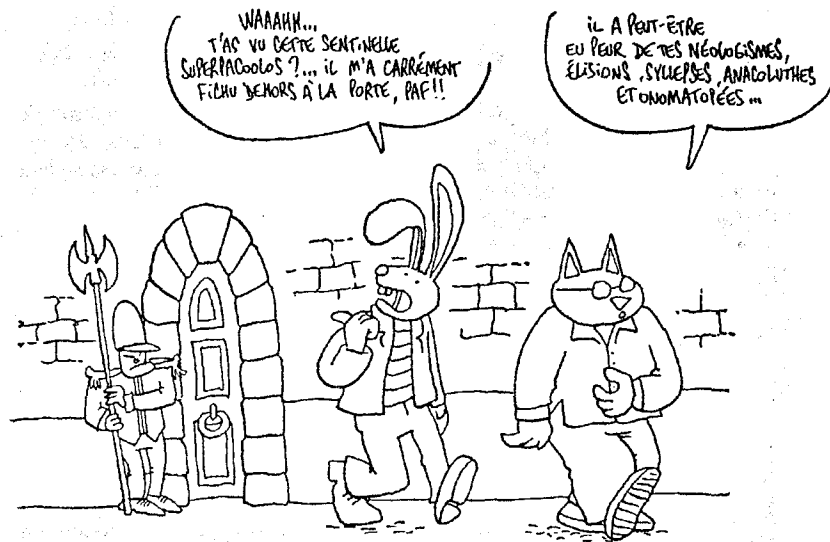


M

comme
mots, mots, mots

par Loïc Depecker



« Il y en a des mots ! » C'est la première phrase d'un film québécois des années 1980, intitulé « J'ai pas dit mon dernier mot ». Le sujet du film : un « mot », le vrombissant *bromulateur*, cherche sa « notion », c'est-à-dire le sens qu'il pourrait bien avoir. De fait, *bromulateur* n'a pour le spectateur, a priori, aucune signification au point de devenir sujet de fiction sous la forme d'un personnage vide de sens, qui vient se poser sur l'épaule du lexicologue-terminologue. À savoir, de celui, de celle qui fixe le sens des mots afin de les inscrire dans les dictionnaires. C'est donc qu'il y aurait des disciplines, voire des professions, qui ont la charge de décrire le sens des mots...

L'agencement des mots entre eux

Lexicologue serait donc le spécialiste du lexique, c'est-à-dire de l'ensemble des mots d'une langue. « Mots » étant entendus au sens large comme les formes pleines et entières usuellement employées. Les mots peuvent être simples (*rêve, fleur, océan*) ou composés (*rêve-rie, fleur-iste, trans-océan-ique*). Et plusieurs mots peuvent former à leur tour un autre mot : *clair* et *lune* forment *clair de lune*,

lune et *miel* font *lune de miel*, *fil* et *plomb*, *fil à plomb*... Et s'il s'agit du mince outil employé pour couper le beurre, voici le grand, le célèbre *fil à couper le beurre*. Le mot se réduit ici à sa définition, ce qui n'est pas si rare. Mais juger que cet ensemble forme un seul et même mot n'est pas toujours facile. Imaginez la tête du faiseur de dictionnaire : mets-je *pomme de terre* à *pomme* ou à *terre* ? Ou aux deux ? Si *pomme de terre* forme un tout « lexicalisé » dirons-nous, unité à part entière du lexique, il a donc le droit de figurer tel quel au dictionnaire. Cela paraît simple, mais peut ouvrir sur bien des perplexités : *pomme en l'air*, est-ce alors à mettre dans le dictionnaire ? Être ou ne pas être pour les mots, telle est souvent la question !

On n'en finira donc jamais, surtout quand les mots se combinent. Que faire d'ensembles comme *charrue pour labourer à plat à traction animale sans avant-train*, ou *câble à géophones à pression incorporés pour enregistrement continu* ? Est-ce mots composés ou définitions ? On sent bien ici que mots et définitions sont souvent interchangeables, les mots combinés formant discours et presque phrase. Et en sens inverse, les mots longs ne cessent d'aller vers leur réduction : *l'image qui est transmise par le satellite* se transforme en *image transmise par satellite*, *image de satellite*, *image-satellite*, *image satellitaire*, voire *satellitale* ! Où est alors le fin mot de l'histoire ? Débats à rendre perplexes grammairiens et puristes, assurément. De même, un *bateau qui marche à la vapeur* devient *bateau à la vapeur*, *bateau à vapeur*, et finalement un *vapeur* tout court. Issus du discours, les mots en viennent ainsi à se réduire à leur plus brève expression. Un bon coup d'accordéon, et le réseau *radioélectrique à ressources partagées* devient soudain *3RP*. Ah, quelle modernité les sigles !

Ainsi, noms, articles, adjectifs, verbes, prépositions, adverbes même, et les éléments qui les constituent, se composent et se décomposent dans la langue. D'où l'idée qu'il n'y a pas de mots sans discours, et réciproquement. Le dictionnaire n'est donc que le réceptacle immobile de

ces jeux incessants. Immobile, certes ; mais on voit bien, à manier cédroms et Internet, que les dictionnaires électroniques donnent une autre vie à la présumée immobilité des mots. La circulation entre eux devient quasiment sans fin, comme c'est le cas dans la langue.

La circulation des sens

Les mots sont contraints de circuler entre eux, car ils renvoient constamment les uns aux autres. Ainsi, que fait-on en définissant ou paraphrasant sinon décrire des mots par d'autres mots ? S'il s'agit du sens des mots, le lexicologue doit prêter attention à leur articulation : *craindre* s'emploie-t-il exactement pour *redouter*, *vélo* pour *bicyclette*, *voiture* pour *auto* ? Synonymes si l'on veut, quoique l'on ne croit plus aujourd'hui que deux mots puissent être véritablement synonymes : formés d'une matière sémiotique différente, ils sont irréductibles les uns aux autres. D'où ce paradoxe inconfortable : on ne cesse de définir les mots par d'autres mots, alors que les mots sont irréductibles les uns aux autres... Preuve a contrario, cependant, qu'il y a du sens dans tout cela ! Au point que parfois, des termes qui en bonne logique ne pourraient être légitimement synonymes, le sont dans l'usage ou tendent à l'être ; ainsi *essai de pompage*, *essai par pompage*, et *pompage d'essai* (!) (Commission ministérielle de terminologie de l'agriculture, 1989). Effet de ce qu'on ne vise pas alors seulement les mots, mais l'objet ou l'opération qu'ils désignent. Il n'en demeure pas moins que, c'est sûr, les mots s'attirent et se font échos. Le lexicologue doit ainsi prendre garde à la fusion des formes : qu'y a-t-il sous *voler* sinon l'action de s'envoler et celle de dérober ? et sous *bière*, sinon le bon breuvage fait d'eau et de houblon, et le cerceuil qui y mène tout droit si on en boit exagérément : homonymes. Il doit veiller aussi à leurs échos, de formes et éventuellement de sens : *éminent* n'est point *imminent*, non

plus que *conjecture*, *conjoncture* : paronymes. Il doit encore examiner les oppositions entre les mots, car c'est ainsi que l'on parle et que l'on pense ; *adorer/détester*, *gazeux/non-gazeux*, *légal/non-légal/illégal*, etc. : antonymes. Sans oublier les excellents énantionymes (homonymes de sens contraire), comme *louer* (« donner en location »)/*louer* (« prendre en location ») ; *hôte* (« personne qui reçoit »)/*hôte* (« personne qui est reçue »), etc. Quant à *mortel*, cela veut bien dire qu'on en meurt, d'ennui ou tout court ; mais peut se dire, à l'inverse, dans la jeunesse des écoles, d'un truc super...

Tant que la langue est regardée d'un peu loin, tout semble bien aller. Mais sitôt qu'on entre dans ce qui se dit vraiment, tout se complique. Certes on dit *électricité*, mais aussi *courant* et *jus* (« Envoie l'jus ! »), selon des niveaux ou registres de langue fort divers. Le supérieur hiérarchique est le *directeur*, le *patron*, le *boss*, le *vieux* ou, dans la marine, le *pacha* (qui lui donne irrespectueusement l'air de ne pas faire grand-chose...). Au féminin également : la patronne peut être la *contremaitresse*, la *chef*, la *boss*, la *miss*, etc. Jargon si l'on veut, mais qui implique bien des nuances. Derrière tout cela se profile le grand jeu des figures. Les mots changent de sens par métaphore : la table d'opération se transfigure soudain en *billard* ; l'image du risque retournée par la dérision tente d'atténuer l'angoisse. Le jeu de la métonymie est également incessant, bien des choses se résumant à leurs symboles (le goupillon devient symbole du pouvoir sacerdotal). Et comme les objets sont des tous formés de parties, les synecdoques abondent (la voile est dite pour le bateau). Et alors d'en observer la logique : du concret au concret, du concret à l'abstrait, de l'abstrait au concret...

Les composants des mots

Plus profondément, le lexicologue est amené à regarder comment s'agencent les composants des mots. L'agent de l'action se forme notamment sur *-ier*, *-eur*, *-iste*. On peut être ainsi *patissier glacier chocolatier confiseur*, désignation d'un brevet d'études supérieur d'alimentation. Mais un organisme fournisseur d'équipements est un *équipementier*, fournisseur de systèmes, un *systémier*, d'instruments, un *instrumentier*, etc. : oscillation entre nom et adjectif. On peut être *cuisiniste* (installateur de cuisines), ou *bainiste* (installateur de salles de bains), et ce au masculin ou au féminin. *-Eur* ou *-ateur* se disent d'un animé (un *organisateur*), mais aussi d'un inanimé : *organiseur*, *régulateur*, *bromulateur*... Un même suffixe pouvant alterner masculin et féminin : *perforateur/perforatrice*. Le féminin tendant, remarque-t-on, à désigner de plus frêles machines (Guilbert, 1971) : effet prolongé de l'emprise du mâle pouvoir sur les mots ?

Si l'on se tourne du côté des termes scientifiques, on aimera ces régularités : *-ase* marque une enzyme (*lactase*), *-ite* une affection aiguë (*arthrite*), *-ose* une affection chronique (*arthrose*), *-ome* une tumeur (*fibrome*), etc. Mais, même dans des domaines aussi précis, on peut échouer à dégager certaines constantes : *-ine* ne signifie plus grand-chose de précis tellement ce suffixe est utilisé (à moins de le réduire au sens générique de « substance »). Quelle nuance entre une plante *calciphile* (littéralement « qui aime la calcite ») et une plante *calcicole* (« qui se développe en milieu calcitique ») ? Quant à décrire la différence entre *désertisation* et *désertification*, c'est à désespérer, sauf ultime subtilité. Et si l'on remonte à l'ancienne alchimie, on trouvera que *beurre d'arsenic* n'est point *beurre*, non plus que les belles *fleurs de zinc*, de simples *fleurs*, même de rhétorique...

À batifoler dans ces formes, qu'elles soient de langue commune ou de langue savante, on appréciera au passage certaines souplesses. Ainsi des formes gréco-latines : *-graphie* est verbal dans *biographe* (« qui écrit une vie »), et nominal dans *orthographe* (littéralement « écriture correcte »). D'autres éléments semblent, même grecs, éminemment français, et n'apparaissent que dans un mot : ainsi d'*aristo-* de *aristocrate* (à moins que l'on ne pense aussi aux aristochats...). D'autres, comme *dia-*, restent cantonnés aux constructions savantes : *diamorphine*. Quant à leur place, on verra que certains éléments verbaux sont toujours à gauche : *miso-* ; d'autres toujours à droite : *-phobe* ; d'autres tantôt à droite tantôt à gauche (*-phile*, *-phone*, etc. : *philanthrope* et *cinéophile*, *téléphone* et *phonographe*). Là encore, le sens peut dérouter : *indifférent* n'est pas le contraire de *différent*, ni *impertinent* de *pertinent* : toujours l'oscillation entre concret et abstrait. Pas plus que *brutaliser* ne signifie « rendre brutal ». Et **colore* ne s'extrait pas d'*incolore*, non plus que **solite* d'*insolite*. Résultat de choix qui n'ont pas été faits ou qui s'incarneraient difficilement en langue. On sent derrière cela planer le génie de la langue, qui semble bien exister, comme le sens d'une étoffe, le fil de l'eau, la veine d'un bois, ou la résonance d'un instrument.

Langue et technicité

Le lexicologue passe ainsi en permanence de la langue commune à la langue spécialisée. Mais gare ! On ne se défie pas assez de ce qui est technique et de ce qui ne l'est pas. Des mots peuvent être techniques ou non. Ainsi de la nuit : c'est la période qui s'oppose au jour. Mais attention, le jour peut se dire aussi pour l'ensemble des vingt-quatre heures. En langue commune, jour a donc au moins deux sens. Mais une nuit à l'hôtel, qu'est-ce ? Une période de temps qui va de midi à midi, et cela dans tous les pays du

monde. N'est-ce donc pas bizarre une nuit qui inclut le jour ? Seule une décision de nomothète, de celui qui dit la norme, de normalisateur, peut créer cette étrangeté. Alors que d'autres langues, comme l'espagnol, disent pour cette nuit d'hôtel, *día* : un « jour »... Mais il faut faire confiance à la logique de la langue, parfois curieuse. Si nuit d'hôtel semble bizarre, ce trouble peut s'anéantir en français : nuit devient *nuitée*, mot ancien de la langue, qui trouve dans le domaine du tourisme un emploi technique. C'est donc qu'il y aurait certaines formes ou dérivés spécialisés par domaine : un *lancer* de poids, mais un *lancement* de fusée ; un certain *raffinement* mais du *raffinage*, un bruit *perceptible* mais une somme *percevable*. *Blanchissage* n'étant, par ailleurs, point *blanchiment* d'argent...

Bien des mots sont ainsi pris entre leur sens usuel et leur sens technique. Jusqu'à faire paraître les béances de la langue, qui n'a pas de mots pour certaines réalités. Ainsi de *bras*, qui comprend en langue commune l'ensemble du bras, et en médecine, la partie du bras qui précède l'avant-bras : le français commun n'a pas créé, pour cette partie du corps, de mot correspondant du type « après-bras ». Il en est de même pour la jambe, ensemble du membre inférieur mais aussi partie qui porte la cuisse. Quant à la partie de la jambe qui porte le mollet, elle n'a, en langue commune, pas de nom : il y aurait donc des mots qui manquent de choses et des choses qui manquent de mots, en fonction du découpage que font les langues du réel... Même si les vocabulaires spécialisés vont bien loin dans la description du réel, chez l'homme, il y a sans ambiguïté, en anatomie médicale, deux membres supérieurs et deux membres inférieurs !

Ce détour ouvre aux dimensions du lexique réparti entre langue de tous les jours et langue spécialisée. Langue de tous les jours dite « langue commune », qui paraît si banale à l'usage qu'on ne l'interroge même pas, et d'où dérive majoritairement la langue spécialisée, langue des techniciens, scientifiques, spécialistes de tous domaines. Nulle

rupture stricte entre les deux, l'une alimentant l'autre et réciproquement : la partie avant de l'avion est le nez selon l'image fréquente, dans les techniques, du corps humain. Le nez se prête aussi à la marche d'escalier (extrémité en surplomb) et à la bordure d'un quai. Le doigt de gant est un tube fermé qui fait pénétrer dans le cœur d'un réacteur nucléaire ; une chaussette n'étant, dans ce domaine, qu'un doigt de gant un peu plus grand... Le pilote, quant à lui, sortira les godasses (le train d'atterrissage). L'objet devient même, parfois, non plus le substitut du corps humain mais son incarnation, comme le robot avec ses bras, ses mains, ses jambes, ses doigts, ou ses moustaches ! Matrices imaginatives qui sont, là comme ailleurs, plus puissantes qu'on ne croit.

Mot spécialisé n'est donc pas forcément mot savant. Et vice versa. Dirait-on aujourd'hui que, tout savants qu'ils soient dans leur forme, *cinématographe*, *magnétophone* ou *kinésithérapeute* sont des mots spécialisés ? L'assimilation de l'un à l'autre vient en partie de ce que le latin a légué certaines formes dites « savantes » : à savoir, des formes latines restituées de mots qui s'étaient érodés au fil du temps. Ainsi, *naviguer* et *nager* ont une même origine : le latin *navigare* (« naviguer »), le premier étant l'aboutissement phonétique de *navigare*, le second, la forme réempruntée au latin. Et superbement, le latin *auscultare* (« écouter ») a donné *écouter*, forme ordinaire, et *ausculter*, à la fois forme savante restituée et terme technique. Il faut parfois sortir son stéthoscope pour s'y retrouver !

Lexicologue-terminologue

Sitôt franchi le seuil de la langue spécialisée, le lexicologue se fait terminologue, c'est-à-dire spécialiste des termes techniques ou scientifiques. Quel beau métier ! Comment ne pas tomber à la renverse, « halluciner » dirait-on aujourd'hui, devant les séries aussi harmonieuses

et réglées que celles de la chimie : *méthane* : composé d'un atome de carbone ; *pentane* : composé de cinq atomes de carbone ; *octane* : composé de huit atomes de carbone, et ainsi de suite. Enfin des mots concrets ! Et à la place des multiples sens du mot *amour* ou des 298 acceptions du verbe anglais *to go* (Rey, 1977), enfin des mots qui n'ont qu'un sens ! Et pourquoi pas un mot par chose et une chose par mot ? Voire. Ce serait trop beau. Mais ce n'est même pas le cas dans des sciences aussi poussées que la chimie, la régularité de cette dernière formant plutôt exception dans l'extraordinaire foisonnement des mots des différentes disciplines.

Ainsi, *arbre* est aussi bien un végétal particulier (botanique), qu'un axe sur lequel s'exerce une rotation (mécanique), un schéma (sciences de l'information), un graphe complexe (mathématiques), une coupe longitudinale (médecine), etc. Terme serait donc, par rapport à un mot ordinaire, une unité de sens technique ou scientifique d'un domaine particulier. Ce à quoi un terme renvoie n'étant pas une imagination mais un objet, ou une action relativement concrète ou, à défaut, bien situable. À noter l'étonnante logique qui lie les sens les uns aux autres. Comme pour *arbre*, *manteau* renvoie par sa forme et sa fonction aussi bien à la toison d'un animal, à la membrane d'un mollusque, à un manteau de neige, au manteau d'une planète, au vêtement tout court : toujours la belle continuité entre la langue commune et la langue spécialisée.

Mais ce jeu de balançoire entre langue commune et langue spécialisée n'est pas sans conséquences sur la forme des mots. « Mot trivial » est ainsi un mot dont la forme n'a rien de savant : *arbre*, *manteau*, etc., qui gardent leur forme ordinaire même dans leur acception technique. « Mot semi-trivial » (dit aussi « semi-systématique ») est un mot dont une partie est de forme savante : *aspirine*, à qui seule la terminaison *-ine* peut être assimilée à une forme savante (*aspir-* n'ayant ici pas de véritable sens). « Mot systématique » enfin, dont tous les constituants ont

un sens scientifique : *octane*, composé de huit (*octo*) atomes de carbone (*-ane*).

À l'inverse des mots qui reçoivent plusieurs sens, tout objet recevra plusieurs noms : un logiciel d'apprentissage se dira aussi *logiciel pédagogique*, *logiciel d'enseignement*, *didacticiel*, etc. : exemple parmi d'autres du foisonnement des mots autour des choses... La règle serait donc, en sciences et techniques, non pas tant des formes spéciales (comme *octane*), qui ne sont pas si courantes, mais une multitude de sens spécialisés incarnés dans des formes communes (comme pour *arbre*, *manteau*, etc.).

Quant à un mot par chose et à une chose par mot, c'est à y renoncer. Car c'est là cas rarissimes. Ainsi des termes anglais pour désigner un gestionnaire de site Internet (le terminologue ayant souvent à traiter plusieurs langues à la fois pour en ajuster les équivalents) : *webmaster*, *webmeister*, *webadministrator*, *site administrator*, etc. Et en français : *webmestre*, *gestionnaire web*, *cyberthécaire*, *administrateur de site*, *administrateur de serveur*, *maitre de toile*, etc. (Realiter, 2000). Ce n'est donc pas le vide, l'absence de mots, qui est la règle ; c'est le plein, voire le trop-plein de mots. Et rien de facile à se retrouver dans les mots, dans leur sens et dans les réalités auxquelles ils renvoient, tâche du terminologue. Reste que se créent sans cesse, dans l'usage réel, des substituts aux termes étrangers : de quoi rassurer les farouches défenseurs de la langue française. Et on ne peut qu'être ému devant ce *beau maitre de toile* (pour *webmaster*) : on dirait un peintre sur sa toile...

Emprunter ou créer

Si les mots se transforment et se renouvèlent par images, glissements de sens ou créations de formes, ils évoluent aussi au contact d'autres langues : les nouveautés arrivent souvent sur les ailes de mots venus d'ailleurs. Ainsi l'anglais restitué au français des termes anciens dans des

sens modernes, tels *maintenance* ou *fiable*, d'où *fiabilité* (on parlait naguère d'*études de « feasibility »* !). Le français ayant, au Moyen Âge, latinisé l'anglais, la parenté joue largement aussi pour les termes construits sur bases latines comme, en génétique, *insertion*, *mutation*, *transposition*, etc., identiques dans les deux langues. Et *container* se mue facilement en *conteneur* grâce au verbe *contenir*. Mais l'emprunt n'a pas toujours cette évidence. *Tour-opérateur* marque son installation dans le français en s'écrivant et se prononçant progressivement *tour opérator*, puis *tour opérateur* alors que son équivalent *voyagiste* semble aller de soi.

Gare alors aux mots qui prennent en français des sens différents de ceux de leur langue d'origine. S'il y a de la poésie dans le *spleen* ou la *dolce vita*, que le français n'a pas trop déformé..., *starter* peut dérouter : c'est, en français, le dispositif d'aide au démarrage à froid d'un moteur à explosion : c'est-à-dire l'enrichisseur (de mélange). L'anglais dit pour ce dernier *choke*, et non *starter* qui désigne le simple démarreur... Chassés-croisés, dont les langues sont contumères, qui font le désespoir du traducteur et l'utilité du terminologue, expert à débusquer ces pièges. Quant à *localisation*, il n'y a rien à en faire : emprunté directement à l'anglais *localisation*, « adaptation d'un produit à un marché », il introduit un nouveau sens qui rend désormais ambigu le sens usuel de *localisation* en français (fait de situer dans l'espace ou dans le temps). Que proposer d'ailleurs à la place de ce terme qui semble si bien dire la mondialisation ? *Adaptation locale*, *terroirisation*, *tropicalisation* (comme en Afrique) – voire *acculturation*, terme venu de la sociologie (réunion de la Commission ministérielle de terminologie de l'informatique du 27 septembre 1995) ? Le lexicologue-terminologue ne peut que constater : en matière de langue, l'usage, ou plutôt les usages, sont bien plus forts que toute autre logique.

Et si l'on n'emprunte, il faut créer. Les mots peuvent se créer à l'intérieur d'une même langue comme *tiers-monde*, fait sur *tiers état* (Sauvy, 1952) ; ou *télématique* (fait sur téléphone et informatique). Mais ils doivent aussi leur apparition, dans les domaines techniques, à l'influence d'autres langues. Ainsi d'*ordinateur*, qui caractérise la machine non par le fait qu'elle compte (anglais *computer*), mais par le fait qu'elle met en ordre et organise. Le terme fut proposé par le professeur de Sorbonne Jacques Perret dans une lettre du 16 avril 1955 adressée à IBM France : attestation utile au lexicologue, qui a souvent à dater les formes qu'il décrit. Le mot même échappa à l'emprise du féminin, car il faillit être nommé *ordinatrice* (*Les Échos*, 1990). Mais toujours se méfier de l'étymologie ! Car indépendamment des formes attendues par l'évolution phonétique, il est rare de tenir, comme pour *ordinateur*, la première attestation d'un mot et de son étymologie véritable. On sait pour *logiciel*, que le mot fut formé sur *matériel* (traduction française de *hardware*) et sur *logique*, l'ordinateur effectuant des opérations logiques. Il y a d'innombrables batailles qui se jouent, mais après coup, sur la paternité des mots. Et bien des mythologies naissent ainsi !

Mots d'ici et mots d'ailleurs

Ici est-ce bien là ? La question ne se résout pas facilement, même lorsque le lexicologue a affaire aux mots de sa propre langue. Ainsi l'ailleurs peut être dans le français même, comme pour les mots des régions de France. *Cliche* ne se dit pas, en français central, pour la poignée de porte. Mais c'est un des mots du Nord pour la désigner. Isolé là-bas, *cliche* est pourtant pleinement d'ici, car il participe de *clenche* et de *clinche*, qui sont de la famille d'*enclencher* et *déclencher*. De même, l'objet si évident qu'est la serpillière se métamorphose étrangement au long des régions : *cinse* à l'Ouest, elle est *loque* à *reloqueter* ou

wassingue dans le Nord, et parfois *panosse* dans une partie du Sud-Est. Quant à la *pelle à poussière* c'est, ici ou là, la *pelle à balayures*, la *pelle à ch'nit*, la *ramassette*, la *ramassoire*, voire le mâle *ramasse-poussière*... Outre qu'il n'est pas toujours facile de restituer les mots et les lieux, il pourrait arriver qu'on ne sache plus trop bien, parfois, quels sont les mots du français central...

L'ailleurs est d'ailleurs parfois proche. Faut-il distinguer français de France et français d'ailleurs ? Ne va-t-on pas à *l'ducasse* (« la fête foraine ») en Belgique comme dans le Nord de la France ? Ne mange-t-on des *rôties* (tartines de pain grillé) çà et là dans l'Ouest de la France et au Canada (où le mot sert d'équivalent à *toast*) ? Y a-t-il une langue française ou des langues françaises ? Quand une langue cesse-t-elle d'être elle-même pour se changer en une autre ? Grandes questions qui mèneraient loin ! Toujours est-il que le lexicologue ne peut éviter de s'interroger sur d'autres usages, comme *confiturer* (« tartiner de confiture »), *amourer* (« faire l'amour »), ou *camembérer* (« sentir des pieds »), usités dans plusieurs pays d'Afrique. Construction verbale qui n'est pas que ludique ; elle reflète la vitalité des verbes en *-er* qui est bien là mais n'éclate pas tant aux yeux en France.

Disons donc pour nous y retrouver qu'il y a des mots particuliers aux régions de France et des mots propres à certaines zones de la francophonie : il existe des régionalismes et des francophonismes. Particularismes vus comme tels, évidemment, à partir d'une vision d'un français dit « central » ! Chacun voyant souvent midi à sa porte, la périphérie pourrait d'ailleurs être nulle part, et le centre partout ! Qui hésiterait à proclamer français la *chichinette* de Marseille (« petite fille qui fait des chichis »), le *traversier* canadien (le *ferry-boat*), ou le *grimpion* suisse (selon une image plus montagnarde de l'arriviste) ? L'Académie française l'a d'ailleurs fait récemment pour *grimpion*, qu'elle a versé dans son dictionnaire. Tout dépend alors de ce que l'on entend par « français », par langue

« française », voire par Académie « française ». Gageons que ce mot a souvent plus une signification politique que linguistique.

Qu'est-ce qu'un mot français ?

Ordinateur, logiciel, conteneur sont français, sans conteste. *Nénuphar* aussi sans doute, quoique lointainement venu du persan : ce qui lui a récemment valu sa nouvelle orthographe *nénufar*, instituée par la magie rétrospective de l'étymologie. *Management* le serait-il ? Peut-être, mais avec nuances, car il est souvent prononcé « manadjment ». D'où la difficulté d'être de *manager*, même écrit à la française. *Maintenance* a mieux réussi son retour dans le français car, outre son intégration orthographique et phonique, il prolonge aujourd'hui l'un de ses sens anciens (« maintenir en bon état, particulièrement une terre »). Mais prudence : une forme est sentie française par l'un, et non par l'autre. *Sponsor* ou *kitchenette* ne sont souvent des anglicismes que pour le lexicologue.

Il y a donc bien des nuances entre l'étrangeté et l'assimilation dans la langue – avec toujours des doutes. Tout un « néofrançais » nous fait ainsi nous interroger : *fuel* devient *fioul*, *bypass*, *bipasse*, et *spool*, *spoule*. Le *bug* de l'an 2000 s'est soudain fixé, au détour du siècle, en un *bogue*, par transfert d'un proche féminin (« une bogue de chataigne ») suggéré par sa proximité phonique. Et *monospace* ? féminin ou masculin ? Bien malin qui aurait pu le dire à la création du mot en 1989, fait sur *monocorps* (véhicule dit « d'un seul corps ») et *espace* (extrait de *Renault Espace*, modèle qui lança ce nouveau concept d'automobile). Cette construction aurait pu alerter sur l'étrangeté du mot : *-space* n'étant pas suffixe en français, il était bien difficile de lui donner un genre. Un mot à qui on ne peut attribuer de genre a priori, est-ce un mot français ? Depuis, le masculin s'est imposé (un

monospace) ; mot et suffixe ont fait boule de neige : *Minispace*, *Multispace* (marques déposées), etc.

Pour le sens, attention aux surprises : aller sur le tarmac reconnaître ses bagages avant de prendre l'avion sera ainsi la *reconciliation de bagages* (anglais *reconciliation*)... Et *billet ouvert* (*open ticket*) et *vol sec* (sans autre prestation) confèrent aux adjectifs un nouveau sens. Comme s'il n'était pas suffisant que le français de chez nous traite les anglicismes à sa façon, les langues françaises d'ailleurs viennent apporter leurs échos. Les mots anglais sont souvent du genre féminin au Canada : une *job*, une *chewing-gum*, une *sandwich* au poulet chaud... Et le français de Belgique a des anglicismes que nous n'avons guère.

Qu'est-ce donc qu'un mot français ? Tout mot de souche, certes. Mais on voit à certains mots que la souche a voyagé (comme *beigne*, vieux mot de régions de France employé en Amérique du Nord en équivalent de *beignet*). Serait donc français tout mot intégré dans la langue et senti comme tel. C'est là que le sentiment prend place, et détermine assimilation ou étrangeté. Le *ziboulateur* d'Afrique centrale (ou « ouvre-bière »), est-il un mot français ? Fait sur le lingala *zib-* (« fermer »), et *-ul* (son contraire), il reçoit du français le suffixe de nom d'agent *-ateur* qui l'intègre à la langue. Mais son radical fait étrange en français. Sans doute faut-il donc distinguer, dans « français », ce qui paraît, à un certain moment, « central », de ce qui l'est moins. Et ce n'est pas parce que *ziboulateur* n'est pas construit sur du latin qu'il serait moins de langue française qu'un autre... Revoilà la grande question : existe-t-il une langue française ou des langues françaises ? C'est que le sens de « français » s'estompe sitôt que l'on cesse d'assimiler « français » à France : la *tabagie* canadienne (bureau de tabac), les *cuisselettes* suisses (le short), le *ziboulateur* congolais sont du « français » sans doute, mais non de France. À moins qu'ils ne s'y introduisent... Alors vive les ziboulateurs et ouvre-bières de France et d'Afrique réunies !

Conclusion

Il se dégage ainsi toute une série de dégradés entre l'ici et l'ailleurs, qui vont de la création *ex nihilo* de mots dans la langue à l'emprunt direct (tel *maintenance*), au calque (*souris* pour *mouse*, le calque sous-entendant un processus de traduction), et à l'assimilation orale et écrite (*processeur* pour *processor*). Dégradés parce que le passage de l'un à l'autre est souvent indistinct et échappe aux sens, à la science, à la conscience, voire à la logique ordinaire...

Le lexicologue, maître des mots, réfléchit donc sur la langue : il est « morphologue », « syntaxier », sémanticien, « langagier » comme on dit au Canada ! Mais toujours, comme l'on disait au XIX^e siècle, « vocabuliste » : spécialiste du vocabulaire. Attentif à la création des mots, à leur formation, et à la mode (au sens presque vestimentaire) qui préside à leur évolution. Car mode est, comme en matière vestimentaire, ce qui ne dure pas. Qui oserait encore aujourd'hui inventer des mots comme *kinésithérapeute* ou *thanatopracteur* ? Aujourd'hui, en effet, la mode est plutôt à l'emprunt, aux sigles, aux préfixes (tout devient *euro-*, *éco-*, *hyper-*, *net-*, *e-* (prononcé « i »), au réemploi d'anciens mots (le *néo-*, le *rétro-*, voire le *néo-rétro...*, le *post-*, ou l'*hyper-*), au style bureaucratique (*télévision à accès conditionnel*), ou à la métaphore (la *fracture sociale*, voire *numérique*).

Le mot, notion souvent rejetée par la linguistique contemporaine, reste donc bien utile pour réfléchir sur la langue. Même une forme qui n'a apparemment pas de sens, comme le bon *bromulateur* qui nous a servi de point de départ, est susceptible d'en recevoir un. C'est d'ailleurs tout le sujet du film. Comme nous attribuons une valeur aux choses, nous en donnons une aussi, collectivement, aux mots. Alors, bonne ziboulation !

BIBLIOGRAPHIE

- COLLINOT, A., et MAZIÈRE, F., 1997, *Un prêt-à-parler : le dictionnaire*, Paris, PUF.
- Commission ministérielle de terminologie de l'agriculture, 1989, *Glossaire des termes officiels de l'hydraulique du drainage agricole*, Paris, Cemagref-Délégation générale à la langue française.
- DEPECKER, L., 1995, *Dictionnaire du français des métiers*, Paris, Le Seuil, « Point virgule ».
- DEPECKER, L., 1999, *Guide des mots francophones, Le ziboulateur enchanté*, Paris, Le Seuil, « Point virgule ».
- DEPECKER, L., « Le mot *ordinateur* a trente-cinq ans », *Les Échos de l'Économie*, lundi 23 avril 1990.
- GUILBERT, L., 1971, « La néologie scientifique et technique », *La Banque des mots*, n° 1, Paris, Conseil international de la langue française.
- LEHMANN, A., et MARTIN-BERTHET, F., 1998, *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*, Paris, Dunod, « Lettres Sup. ».
- PROVOST, Y. (réal.), MURRAY, M. (animatiste), BOULANGER, J.-C., DUBUC, R., et VALIQUETTE, M. (consultants en terminologie), *J'ai pas dit mon dernier mot*, Montréal, Office national du film du Canada, s.d.
- REALITER (Réseau panlatin de terminologie), 2000 (à paraître), *Lexique des termes panlatins de l'internet*, Hull, Union latine.
- REY, A., 1977, *Le Lexique : images et modèles, du dictionnaire à la lexicologie*, Paris, Armand Colin.
- REY, A. (dir.), 1992, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2 vol.
- SAUVY, A. « Trois mondes, une planète », *L'Observateur*, n° 118, 3^e année, 14 août 1952.